



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil Municipal de Dijon

Séance du samedi 28 mars 2026

Président : Madame TENENBAUM

Secrétaire de séance : Monsieur CRAVEUR

Convocation envoyée le 24 mars 2026

Nombre de membres du Conseil municipal : 59

Nombre de membres en exercice : 59

Nombre de présents participant au vote : 58

Nombre de procurations : 1

Membres présents :

Madame Nathalie KOENDERS	Madame Isabelle PIERREY-ROUGET	Monsieur Philippe THIRION
Monsieur Christian DUCHANGE	Monsieur Philippe LEMANCEAU	Madame Marie-Thérèse PUGLIESE
Madame Nuray AKPINAR-ISTIKUAM	Madame Stéphanie VACHEROT	Monsieur Laurent MONNOT
Monsieur François DESEILLE	Monsieur Massar N'DIAYE	Madame Vanessa VAIZANT
Madame Karine SAVINA	Madame Nadjoua BELHADEF	Monsieur Florent COLOMBO
Monsieur François REBSAMEN	Monsieur Patrice CHATEAU	Madame Nina MARTINS
Madame Catherine PETITJEAN	Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Monsieur Clément CRAVEUR
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Marien LOVICH	Madame Émilie SIMONE
Madame Mélanie BALSON	Madame Clémentine HUGOL-GENTIAL	Monsieur Emmanuel BICHOT
Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Benoît BORDAT	Madame Laurence GERBET
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Madame Lydie PFANDER-MENY	Monsieur Axel SIBERT
Monsieur Billy CHRÉTIEU	Monsieur Maël SZABELSKI	Madame Sandra GAUDILLIÈRE
Madame Françoise TENENBAUM	Madame Delphine BLAYA	Monsieur Henri-Bénigne DE VREGILLE
Monsieur Michel FELKAY	Monsieur Stéphane CHEVALIER	Monsieur Franck AYACHE
Madame Claire TOMASELLI	Madame Céline MAGLICA	Madame Clémence HOUARD
Monsieur Christophe AVENA	Monsieur Denis GUVENATAM	Monsieur Bruno DAVID
Madame Ludmila MONTEIRO	Madame Sabine SICUREZZA	Monsieur Thierry COUDERT
Monsieur Jordane GALLOIS	Monsieur Jean-Philippe MOREL	Madame Mélanie FORTIER
Madame Christine MARTIN	Madame Caroline JACQUEMARD	Monsieur Antoine CAMUS
Monsieur Franck LEHENOFF		

Membres absents :

Madame Sabine BAILLOT pouvoir à Monsieur Emmanuel BICHOT

OBJET : PREAMBULE
Election du Maire

Conformément à l'article L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales, l'élection du maire a lieu sous la présidence du plus âgé des membres du Conseil municipal, Madame Françoise Tenenbaum.

L'article L. 2122-4 du code général des collectivités territoriales dispose que le conseil municipal élit le maire parmi ses membres au scrutin secret. Nul ne peut être élu maire s'il n'est âgé de dix-huit ans révolus.

Conformément à l'article L. 2122-7 de ce même code, le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Il est demandé aux candidats au poste de maire de se faire connaître.

Se sont portés candidats :

- Monsieur Emmanuel Bichot
- Monsieur Thierry Coudert
- Madame Nathalie Koenders

Le conseil municipal désigne deux assesseurs pour les opérations de vote et pour le dépouillement.

Conformément aux articles L. 2122-4 et L. 2122-7 du CGCT, le conseil municipal est invité à procéder, au scrutin secret, à l'élection du maire. Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, est invité à déposer son bulletin de vote fermé dans l'urne.

**Le Conseil,
après en avoir délibéré, décide :**

- **de désigner**, Madame Mélanie Balson et Monsieur Axel Sibert pour les opérations de vote et pour le dépouillement ;
- **de procéder**, au scrutin secret, à l'élection du Maire.

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 59
- Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
- Nombre de suffrages déclarés blancs : 1
- Suffrage exprimé : 58
- Majorité absolue : 30

A obtenu :

- Monsieur Emmanuel Bichot : 9
- Monsieur Thierry Coudert : 3
- Mme Nathalie Koenders : 46

Madame Nathalie KOENDERS ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée Maire et a été immédiatement installée.

La Maire

Nathalie Koenders

Handwritten signature of Nathalie Koenders in black ink.

Le Secrétaire

Clément Craveur

Handwritten signature of Clément Craveur in black ink.